

28 avril 2021

CDMSIBU(2021)001

**Rapport de la 20^{ème} réunion (15-16 avril 2021)
(réunion tenue par vidéoconférence)**

1. Ouverture de la réunion

1. La Présidente du CDMSI, Mme Inge Welbergen, a ouvert la réunion. La répartition des genres parmi les membres du Bureau présents était de 2 femmes (20%) et 5 hommes (80%). La Présidente a souhaité la bienvenue à Mme Maja Zaric (Serbie), nouveau membre du Bureau.

2. M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information - Action contre la criminalité, Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit, a souhaité la bienvenue au Bureau et a remercié les membres pour leur engagement, leur flexibilité et leur volonté de s'adapter aux méthodes de travail imposées en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Il a informé le Bureau des derniers développements liés au travail intergouvernemental au sein du Conseil de l'Europe. Il a rappelé les consultations tenues par la Secrétaire Générale, au cours de l'année 2020, avec les présidents des comités intergouvernementaux et des organes de suivi sur les perspectives des activités futures du Conseil de l'Europe et que la Présidente du CDMSI avait apporté sa contribution dans ce cadre. En conséquence, un Cadre stratégique pour les activités futures du Conseil de l'Europe a été présenté au Comité des Ministres, comprenant des priorités et des principes clés pour l'action future de l'Organisation. Un cycle de programmation de quatre ans au lieu des deux précédemment est censé permettre aux comités directeurs de concevoir et de développer leurs travaux comme des processus plus longs et dans une perspective plus large, tout en créant également certains défis, puisqu'un programme de travail jusqu'en 2025 doit tenir compte des nombreuses incertitudes qui peuvent survenir.

3. Les domaines de travail du CDMSI, notamment la liberté d'expression, la sécurité des journalistes, les questions liées à l'IA et à la transformation numérique, le discours de haine sont d'une grande actualité et ont été dûment inclus, dans le Cadre stratégique, parmi les priorités clés du Conseil de l'Europe. En outre, les défis de la pandémie ont rendu les travaux du CDMSI encore plus pertinents.

4. Il est également clair que les travaux des comités d'experts subordonnés au CDMSI - tels que les travaux en cours sur les questions de discours de haine et de modération de contenu et, plus largement, l'impact du développement numérique sur la liberté d'expression - sont plus transversaux que jamais, ce qui rend nécessaire une bonne coordination. Il incombe au Bureau et au Secrétariat d'assurer la complémentarité nécessaire dans les processus connexes et d'éviter les contradictions ou les chevauchements, également en relation avec les travaux des autres organes subordonnés du Conseil de l'Europe et des partenaires extérieurs.

5. Le Conseil de l'Europe reste partenaire de différentes activités liées à la gouvernance de l'internet et du numérique sur la scène internationale (par exemple, le FGI/IGF), y compris les travaux de l'UE, qui sont suivis de près.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

6. Le Bureau a adopté l'ordre du jour, en acceptant plusieurs changements d'ordre des points de l'ordre du jour, pour des raisons logistiques.

7. L'ordre du jour figure à l'annexe 1. La liste des participants figure à l'annexe 2.

3. Perspectives des travaux futurs du CDMSI - futurs termes de référence

8. M. Patrick Penninckx, Chef du Service de la Société de l'Information, a souhaité la bienvenue au Bureau et a remercié les membres pour leur engagement dans les travaux du CDMSI.

9. En ce qui concerne le Cadre stratégique du Conseil de l'Europe pour 2022-2025, il a indiqué qu'une révision à mi-parcours était envisagée pour permettre des ajustements en fonction des nouveaux défis et/ou des décisions politiques, et a souligné que le futur mandat du CDMSI, en cours de préparation, devra s'inscrire dans les principaux domaines prioritaires de l'Organisation. Dans le cadre stratégique, les 12 priorités ont été établies, dont trois sont liées au travail de ce comité : la liberté d'expression, l'IA, le discours de haine. La priorité numéro un restera, tant pour le Conseil de l'Europe que pour ses Etats membres, la mise en œuvre de la CEDH en tant qu'instrument juridiquement contraignant le plus important pour l'application collective des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Europe, incarnant les valeurs sur lesquelles l'Organisation est fondée. Le travail du CDMSI sur la liberté d'expression s'inscrit également dans le cadre de la mise en application de la CEDH.

10. Il reste nécessaire de veiller à la synergie entre les services du Conseil de l'Europe, de promouvoir une coopération intergouvernementale renforcée, une coordination accrue entre le suivi, le travail normatif et l'assistance aux États membres, ainsi qu'une coopération continue avec l'UE, l'ONU et d'autres organisations internationales.

11. Le Bureau a également été informé que la déclaration politique qui sera adoptée à la fin de la présidence allemande du Comité des Ministres fera très probablement référence aux domaines prioritaires mentionnés ci-dessus, tous liés aux travaux actuels et futurs du CDMSI.

12. Mme Artemiza Chisca, Chef de la Division Médias et Internet et Secrétaire du CDMSI, a fourni des informations concernant les travaux en cours sur le **futur mandat du CDMSI** et la révision en cours de la **Résolution CM/Res(2011)24 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leurs termes de référence et leurs méthodes de travail**.

13. Concernant les futurs **mandats**, Mme Chisca a rappelé qu'un premier échange avait eu lieu sur les perspectives de travaux futurs lors de la dernière réunion du CDMSI en novembre 2020. Le Secrétariat travaillait maintenant sur des propositions pour les futurs mandats, en tenant compte du Cadre stratégique et d'autres considérations discutées précédemment, ainsi que des propositions reçues des membres du CDMSI depuis la réunion de novembre. Les conclusions attendues de la conférence ministérielle de juin devront être prises en compte comme une autre référence importante pour le Comité des Ministres dans ses décisions sur les travaux futurs des comités intergouvernementaux, les ressources et les structures institutionnelles connexes (comités d'experts subordonnés).

14. Le Bureau a donc été informé que, à la lumière du cadre ci-dessus, les principaux domaines de travail du CDMSI pour 2022-2025, tels qu'ils sont envisagés, comprennent : les défis en matière de droits de l'homme et d'état de droit liés au développement des technologies

numériques, y compris l'IA, la modération des contenus et les questions de transparence, le discours de haine et la désinformation, la promotion d'un journalisme de qualité, les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP), la promotion et la protection de la sécurité des journalistes.

15. Les objectifs futurs comprendront à la fois des instruments juridiques, des lignes directrices, des outils pratiques et des analyses des bonnes pratiques et des tendances émergentes, l'accent étant mis sur la fourniture de conseils pratiques aux États membres pour une mise en œuvre plus efficace des instruments existants. En somme, le Comité continuera à développer des activités dans son champ d'action traditionnel et à approfondir des aspects spécifiques, tout en gardant à l'esprit les évolutions.

16. Suite à un échange de vues sur les futurs domaines de travail et les tâches plus spécifiques (livrables) à déterminer, il a été conclu que le CDMSI sera dûment informé de toutes les étapes et décisions ultérieures relatives à son futur mandat et aura l'occasion de tenir une discussion sur la question et de contribuer à ce processus dans le cadre de sa réunion de mai.

17. Le Bureau a ensuite été informé de la révision en cours de la ***résolution CM/Res(2011)24 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail***. En plus de fournir une orientation plus stratégique pour le travail des structures intergouvernementales, le processus de révision vise à introduire une plus grande clarté sur un certain nombre de règles relatives au travail des comités directeurs et d'autres comités intergouvernementaux et à combler les lacunes existantes. Il a consisté à réexaminer et à mettre à jour, à la lumière d'un certain nombre de développements, les règles régissant des aspects spécifiques du travail. La résolution révisée traitera notamment des réunions à distance et des décisions par procédure écrite, des autres moyens de s'adapter à la situation et aux besoins en matière de santé et autres crises, des droits de vote, du rôle et des pouvoirs du Bureau, de l'élection du Bureau et de la direction des comités, etc. Un texte final comprenant un certain nombre d'amendements convenus était à l'ordre du jour du Comité des Ministres pour approbation.

4. Examen des progrès accomplis

4.1 Suivi des travaux antérieurs du CDMSI

18. Les membres du Bureau ont noté que le projet de recommandation sur la promotion d'un environnement favorable au journalisme de qualité à l'ère numérique, approuvé par le CDMSI en décembre 2019, était toujours en attente d'adoption par le Comité des ministres. Un bref échange de vues a eu lieu sur les moyens susceptibles de contribuer à faire avancer le processus d'adoption et, par la suite, de promouvoir la mise en œuvre effective de la recommandation.

4.2 Informations sur les derniers développements des travaux du Conseil de l'Europe en matière de protection des données

19. M. Peter Kimpian, Unité de la protection des données, a fourni des informations sur la célébration du 40ème anniversaire de la Convention 108 et sur certains documents majeurs adoptés (Déclaration du Comité des Ministres sur le rôle futur de la Convention 108, appelant à sa ratification ; Lignes directrices sur la reconnaissance faciale). Il a également fait référence à la conférence internationale organisée dans le même but sous la présidence allemande du Comité des Ministres.

20. En outre, M. Kimpian a offert des informations concernant les documents en cours de préparation par le Comité de la Convention 108 et le processus de ratification du protocole additionnel de la Convention 108, qui doit encore être avancé.

4.3 Information sur les derniers développements dans le travail du CAHAI

21. Mme Clementina Barbaro, co-secrétaire du CAHAI, a présenté des informations concernant les travaux du CAHAI et l'étude de faisabilité récemment adoptée par ce dernier, ainsi que le processus de consultation multipartite connexe.
22. M. Thomas Schneider a donné un aperçu du processus de réflexion et des défis liés à l'élaboration d'un éventuel instrument du Conseil de l'Europe sur l'IA. Les membres ont été informés que, conformément à son mandat, le CAHAI devrait fournir au Comité des Ministres, d'ici la fin de l'année, des éléments pour d'éventuels cadres contraignants et non contraignants sur le développement, le déploiement et l'utilisation des technologies d'IA. Le Bureau a exprimé son intérêt pour les travaux en cours et les étapes à venir et a souligné l'importance de la coordination entre les travaux des deux commissions sur les développements de l'IA (d'un point de vue horizontal, pour le CAHAI, et sous un angle plus sectoriel, celui de la protection de la liberté d'expression et d'information, par le CDMSI).

4.4 Coopération avec d'autres organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe (et d'autres institutions)

Consultations sur des questions ou documents pertinents pour le travail du CDMSI

23. Le Bureau a été informé d'une demande de contribution du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) concernant un projet de recommandation générale sur la dimension numérique de la violence à l'égard des femmes. Le texte ne semble pas être en contradiction avec les travaux du CDMSI et une position consolidée doit être envoyée aux membres du CDMSI pour approbation avant d'être transmise au GREVIO.
24. Le Bureau a également été informé d'un avant-projet de recommandation relatif au rapport de l'APCE sur "la liberté des médias, la confiance du public et le droit du peuple à l'information", pour lequel des précisions supplémentaires ont été jugées nécessaires.

Échanges tenus avec d'autres organisations internationales sur des questions d'intérêt commun (en particulier avec l'UE et l'UNESCO)

25. Le Secrétariat a fourni des informations concernant la coopération avec la Commission européenne et les consultations en cours sur des questions d'intérêt commun. Il a été fait référence aux discussions sur le rapport de la CE sur l'état de droit, ainsi que sur diverses questions liées à la liberté des médias, y compris la sécurité des journalistes et l'initiative connexe de la Commission européenne pour une recommandation de l'UE sur le sujet, et l'impact de la pandémie COVID-19 sur la liberté d'expression.
26. Le Bureau a également été informé de la coopération avec l'UNESCO et des événements auxquels les représentants du Conseil de l'Europe ont participé, notamment les réunions de coordination inter-secrétariats mais aussi les conférences et autres événements organisés sur des sujets tels que la liberté de la presse et la sécurité des journalistes.

5. Poursuite des activités en cours sur les questions de liberté d'expression

27. Le Secrétariat a informé le Bureau des travaux de la Taskforce du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression et les médias, et en particulier de la contribution de la taskforce à la préparation du nouveau Rapport de la Secrétaire Générale traitant des questions de liberté d'expression (SLAPPs, couverture médiatique des manifestations publiques, interdictions dans le domaine de l'audiovisuel). Le rapport devra être présenté au Comité des Ministres dans la seconde partie de l'année 2021.

6. Participation des membres du Bureau à des événements pertinents pour le CDMSI.

28. M. Thomas Schneider a fourni des informations concernant sa participation à une audition organisée par le Sénat français sur les questions liées à la législation européenne en cours de préparation sur les services numériques ainsi que sur les questions de protection des données.

29. Le Bureau a également été informé de la participation du Conseil de l'Europe et des mesures prises par le secrétariat pour préparer les prochaines réunions d'EuroDIG et du Forum sur la Gouvernance d'Internet de 2021, qui se tiendront entièrement en ligne.

7. Tour de table. Informations par pays sur les développements récents dans le domaine de la liberté d'expression

30. Les membres du Bureau ont fait part d'événements récents dans leurs pays, parmi lesquels la nouvelle stratégie médiatique adoptée par le gouvernement en Serbie et son plan d'action, ainsi qu'une nouvelle loi en Grèce visant à aider les stations de télévision et les médias locaux à faire face aux conséquences de la pandémie.

8. Activités normatives

8.1 Comité d'experts sur l'environnement et la réforme des médias (MSI-REF)

31. Mme Urska Umek, secrétaire du MSI-REF, a fourni des informations sur les deux réunions tenues en 2021 par le comité d'experts et l'avancement des travaux sur les trois objectifs attendus du comité :

- Projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur les principes de gouvernance des médias et de la communication
- Projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la communication électorale et la couverture médiatique des campagnes électorales
- Projet de note d'orientation sur la hiérarchisation des contenus d'intérêt public sur les plateformes en ligne

32. Mme Umek a brièvement présenté la structure des 3 documents, les principales questions abordées et les échanges connexes au sein du comité. Les trois projets seront envoyés à tous les membres du CDMSI pour qu'ils puissent apporter leur contribution et échanger dans le cadre de la réunion plénière du CDMSI en mai. Le CDMSI devrait donner son accord pour le lancement de consultations publiques sur les projets de recommandations au cours de l'été. Des versions révisées intégrant les contributions reçues seront soumises au comité directeur pour approbation finale lors de sa dernière réunion de 2021.

8.2 Comité d'experts sur la liberté d'expression et les technologies numériques (MSI-DIG)

33. Mme Elena Dodonova, secrétaire de la MSI-DIG, a présenté l'état d'avancement des travaux du comité d'experts sur les deux documents qu'il a été chargé d'élaborer :

- Projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur les impacts des technologies numériques sur la liberté d'expression
- Note d'orientation sur les meilleures pratiques en vue de la mise en place de cadres juridiques et procéduraux efficaces pour les mécanismes d'autorégulation et de co-régulation de la modération de contenu.

34. Mme Dodonova a brièvement présenté les deux documents, les principales questions abordées et les échanges qui ont eu lieu au sein du comité. Le Bureau a été informé qu'au cours de la deuxième réunion du CDMSI-DIG tenue les 17 et 18 mars 2021, les membres du comité ont finalisé et approuvé le texte du projet de note d'orientation sur les mécanismes

d'autorégulation et de co-régulation de la modération de contenu. Le comité a confié au Secrétariat la révision éditoriale finale du texte en coopération avec le rapporteur, avant de le soumettre au CDMSI pour discussion et possible approbation lors de la réunion plénière de mai.

35. Le projet de recommandation sera également présenté au CDMSI pour discussion lors de la prochaine réunion plénière. Le CDMSI devrait donner son accord pour le lancement de consultations publiques sur ce projet durant l'été, à la suite desquelles une version révisée sera soumise au comité directeur pour son approbation finale lors de sa dernière réunion de 2021.

8.3 Comité d'experts sur la lutte contre les discours de haine (ADI/MSI-DIS)

36. Mme Giulia Lucchese, co-secrétaire de l'ADI/MSI-DIS, a présenté les travaux du comité qui a été chargé de préparer un projet de recommandation sur une approche globale de la lutte contre le discours de haine, ainsi que son projet d'exposé des motifs. L'ADI/MSI-DIS est subordonné à deux comités directeurs : le CDMSI et le Comité directeur pour l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI), ce qui nécessite une coordination et des négociations à deux niveaux différents.

37. Lors de sa réunion des 11 et 12 avril 2021, le comité a analysé le projet de recommandation section par section et a tenu une discussion approfondie sur le contenu et la structure générale. Les membres se sont mis d'accord sur les principaux éléments du projet de recommandation et ont fourni des contributions supplémentaires pour le projet d'exposé des motifs qui l'accompagne. Le CDMSI et le CDADI devront discuter et contribuer au projet de recommandation lors de leurs réunions respectives de mai et juin 2021, et donner leurs accords pour une consultation publique sur le projet au cours de l'été. Après la consultation publique, le comité d'experts finalisera le projet de recommandation et le soumettra aux deux comités directeurs pour approbation finale lors de leurs dernières réunions de 2021.

9. Préparatifs de la conférence ministérielle (10-11 juin 2021)

38. Le Bureau a été informé de l'avancement des préparatifs de la Conférence ministérielle.

39. Les membres ont eu des échanges sur le déroulement de la conférence et la participation attendue des ministres et autres hauts représentants des États membres aux différentes sessions.

40. Dans ce contexte, il a été rappelé que les documents proposés par le CDMSI pour adoption par les ministres constitueront une référence et garantiront un engagement politique renouvelé, au plus haut niveau, pour l'action future du Conseil de l'Europe et de ses États membres sur les thèmes de la conférence.

41. Tous les documents de la conférence seront à l'ordre du jour de la réunion plénière du CDMSI de mai pour approbation avant d'être envoyés aux ministres des États membres en vue de la conférence. Comme indiqué lors de la plénière de novembre, les projets de résolutions sur la liberté d'expression et les technologies numériques sur la protection des journalistes et sur les nouveaux médias et l'environnement de l'information ont franchi toutes les étapes de la procédure, y compris leur examen par le GR-H, en 2020. Le projet de résolution sur l'impact de la pandémie COVID-19 sur la liberté d'expression et le projet de déclaration finale ont également été examinés par le GR-H, lors de sa réunion du 18 février 2021 et, entre-temps, ont été révisés à la lumière des positions et suggestions exprimées par les délégations nationales.

42. Au cours de l'échange qui a suivi, les membres du Bureau ont souligné qu'il était désormais essentiel de tout mettre en œuvre pour que tous les documents soient approuvés par le CDMSI lors de la réunion de mai et transmis aux États membres pour adoption finale lors de la conférence. Il a été rappelé qu'en plus d'être chargé de l'organisation et de la préparation de la conférence, le CDMSI a la responsabilité de contribuer à obtenir, avant la conférence, le

consensus nécessaire à l'adoption des documents.

10. Autres affaires

43. La prochaine réunion est envisagée à la mi-octobre, suivie d'une plénière du CDMSI fin novembre ou début décembre.

ANNEXE 1

20^{ème} réunion
15-16 avril 2021
(10h00 - 12h30 ; 14h00 - 16h30)

Réunion tenue par vidéoconférence

Projet d'ordre du jour

Session du matin 10-12:30

1. Ouverture de la réunion

M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information - Action contre la criminalité,
Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Projet d'ordre du jour

3. Perspectives pour les travaux futurs du CDMSI

- Cadre stratégique du Conseil de l'Europe pour 2022-2025
M. Patrick Penninckx, Chef du département Société de l'information
- Futur mandat du CDMSI. Consultations internes sur les travaux des comités directeurs et ad hoc : révision en cours de la *résolution CM/Res(2021) sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leurs mandats et leurs méthodes de travail.*
Mme Artemiza Chisca, Chef de la division médias et Internet - Secrétaire du CDMSI

4. Examen des progrès accomplis

Pour information et discussion

4.1. Suivi des travaux antérieurs du CDMSI

- [Projet de recommandation sur la promotion d'un environnement favorable au journalisme de qualité à l'ère numérique](#)

4.2. Information sur les derniers développements dans les travaux du Conseil de l'Europe sur la protection des données - informations fournies par le Secrétariat

4.3. Information sur les derniers développements dans le travail du CAHAI Informations fournies par M. Thomas Schneider, vice-Président du CDMSI et personne de liaison avec le CAHAI et le Secrétariat

[Etude de faisabilité sur un cadre juridique pour l'IA basé sur les standards du Conseil de l'Europe, adoptée par le CAHAI le 17 décembre 2020](#)

4.4. Coopération avec d'autres organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe (et d'autres institutions)

- consultations sur des questions/documents pertinents pour les travaux du CDMSI (GREVIO, APCE)
- échanges avec d'autres organisations internationales sur des questions d'intérêt commun (en particulier avec l'UE et l'UNESCO)

5. Autres activités en cours sur les questions de liberté d'expression

- Informations sur les travaux de la *task-force* du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression et les médias - par le Secrétariat

6. Participation à des événements

- Participation des membres du Bureau à des événements pertinents pour le CDMSI.
- Participation à EuroDIG, IGF et autres événements pertinents.

7. Tour de table - informations sur les développements récents par pays dans le domaine de la liberté d'expression

Session de l'après-midi 14:00 - 17:00

8. Activités normatives

8.1. Comité d'experts sur l'environnement et la réforme des médias (MSI-REF)

- [Rapport de la 2^{ème} réunion du MSI-REF \(19-20 janvier 2021\)](#)
- *Projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur les principes de gouvernance des médias et de la communication*
- *Projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la communication électorale et la couverture médiatique des campagnes électorales*
- *Note d'orientation sur la hiérarchisation des contenus d'intérêt public sur les plateformes en ligne concernées*

Pour discussion - prendre note des projets de documents et discuter des étapes à venir.

8.2. Comité d'experts sur la liberté d'expression et les technologies numériques (MSI-DIG)

- *Rapport de la 2^{ème} réunion de la MSI-DIG (17-18 mars 2021)*
- *Projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur les impacts des technologies numériques sur la liberté d'expression*
- *Projet de note d'orientation sur les meilleures pratiques en vue de la mise en place de cadres juridiques et procéduraux efficaces pour les mécanismes d'autorégulation et de co-régulation de la modération des contenus.*

Pour discussion - prendre note des projets de documents et discuter des étapes à venir.

8.3. Comité d'experts sur la lutte contre les discours de haine (ADI/MSI-DIS)

- *Rapport [des 2^e](#) et 3^e réunions de l'ADI/MSI-DIS (15-16 décembre 2020 ; 13-14 avril 2021)*
- *Projet de recommandation sur une approche globale de la lutte contre les discours de haine*

Pour discussion - prendre note du projet de document et discuter des étapes à venir.

16 avril 2021

Session du matin 10-12:30

9. Conférence ministérielle

9.1. Préparatifs de la conférence ministérielle (10-11 juin 2021)

[Programme de la conférence](#) ; page web dédiée [Site web de la conférence](#)

9.2. Documents de la conférence ministérielle

- *Projet de résolution de Nicosie sur la liberté d'expression et les technologies numériques*
- *Projet de résolution de Nicosie sur l'évolution de l'environnement des médias et de l'information*
- *Projet de résolution de Nicosie sur la sécurité des journalistes*

- *Projet de résolution de Nicosie sur l'impact de la crise sanitaire sur la liberté d'expression*
- *Projet de déclaration finale*

Pour discussion

Prendre note des informations du Secrétariat sur l'état d'avancement des documents qui seront soumis aux ministres pour adoption lors de la Conférence ministérielle (projets de résolution et projet de déclaration finale), y compris les réactions reçues des délégations nationales dans le cadre du GR-H du 18 février 2021.

Fournir des orientations, le cas échéant, sur les mesures susceptibles de contribuer au consensus attendu, dans le cadre du CDMSI, sur les documents de la conférence.

10. Autres questions

DOCUMENTS DE REFERENCE GENERAUX

Mandat	<i>Mandat du CDMSI 2020-2021</i>
Mandat	<i>Mandat du MSI-DIG 2020-2021</i>
Mandat	<i>Mandat du MSI-REF 2020-2021</i>
Mandat	<i>Mandat du ADI/MSI-DIS 2020-2021</i>
CM/Res(2011)24	<i>Résolution CM/Res(2011)24 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail</i>
Declaration politique et résolutions	<i>Conférence des Ministres responsables pour les médias et la société de l'information du Conseil de l'Europe – Liberté d'expression et démocratie à l'ère numérique– Opportunités, Droits, Responsabilités. Déclaration politique adoptée et résolutions</i>
CM(2013)162	<i>Conférence des Ministres du Conseil de l'Europe responsables des médias et de la société de l'information (Belgrade, 7-8 novembre 2013) – Rapport du Secrétaire Général</i>

RAPPORTS DE RECENTES REUNIONS

CDMSI(2020)003	<i>Rapport abrégé de la 18^{ème} réunion du CDMSI (24-25 novembre 2020)</i>
CDMSI(2020)003rev	<i>Rapport long de la 18^{ème} réunion du CDMSI (24-25 novembre 2020)</i>
CDMSI-BU(2020)003	<i>Rapport de la 19^{ème} réunion du Bureau du CDMSI (29 septembre 2020)</i>

ANNEXE 2

LISTE DES PARTICIPANTS

Membres du Bureau

Mme Inge Welbergen, Pays-Bas (Présidente)

Juriste - Média

Ministre de l'Education, de la Culture et de la Science

Direction Général de la Culture et de Médias / Médias et industrie créative

M. Thomas Schneider, Ambassadeur, Suisse (Vice-Président)

Directeur des Affaires Internationales

Service fédéral de l'Environnement, des Transport, de l'Energie et de la Communication

DETEC

Office fédéral de la communication OFCOM

M. Taavo Lumiste, Estonie

Représentant Permanent Adjoint

Représentant Permanent de l'Estonie au Conseil de l'Europe

M. Iordanis Giamouridis, Grèce

Chef du Service de l'audiovisuel et des médias électroniques

Direction pour les Médias, Secrétariat Général pour la Communication et les Médias, Ministère de la politique numérique et des médias

M. Serge Robillard, Monaco

Chargé des relations institutionnelles

Délégation Interministérielle pour la Transition Numérique

M. Skender Adem, Sloveie

Sous-secrétaire, Ministère de la Culture de la République de Sloveie

Mme Maja Zaric, Serbie,

Chef de l'Unité pour la Coopération International, l'Intégration Européenne et des Projets dans le domaine des Médias, Ministère de la Culture et de médias de Serbie

Secrétariat

M. Jan Kleijssen, Directeur, Direction de la société de l'information - lutte contre la criminalité, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit

M. Patrick Penninckx, Chef de Service, Service de la société de l'information, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit

Mme Artemiza-Tatiana Chisca, Secrétaire du Comité directeur sur les médias et la société d'information (CDMSI), Chef de la Division médias et internet, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit

Mme Urška Umek, Secrétaire du Comité MSI-REF, Chef de l'unité médias, Division médias et internet, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit

Mme Elena Dodonova, Secrétaire du Comité MSI-DIG, Division médias et internet, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit

Mme Giulia Lucchese, Co-secrétaire du Comité ADI/MSI-DIS, Division médias et internet, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit

Mme Rodica Ciochina, Administratrice, Division médias et internet, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit

Mme Clementina Barbaro, Co-secrétaire du Comité CAHAI, Développement numérique, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit

M. Peter Kimpian, Unité de protection des données, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit

Mme Joanna Szelezniak, Assistante, Division médias et internet, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit

Mme Emma Gruden, Stagiaire, Division médias et internet, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit